

des communes, ou pour repousser les suggestions qu'ils font au gouvernement?

On nous a présenté un budget au mois de mars et qu'est-il arrivé depuis? L'inflation s'est sensiblement accentuée, le chômage menace de s'aggraver cet hiver, chose horriante. Le ministre nous a annoncé que le gouvernement allait retirer les contrôles des salaires et des prix. Ces événements qui touchent l'économie surviennent de six à huit mois après la présentation du budget. On nous a refusé un nouveau budget par lequel on aurait dû normalement essayer de faire échec à ces sombres perspectives économiques. Au contraire, on veut maintenant faire échec à nos discussions, nous empêcher de recommander des solutions. Le gouvernement paraît incapable de diriger en matière d'économie comme dans toutes les autres.

Le gouvernement veut coûte que coûte nous faire adopter cette mesure en nous imposant le silence, en nous empêchant de débattre à fond les questions économiques auxquelles nos électeurs voudraient et même exigent que nous consacrons notre temps.

Je voudrais que le ministre, qui a disparu de la Chambre peu après ses éclats de voix, sache qu'il ne peut s'en tirer en prétendant que l'opposition est responsable du gâchis actuel. Mais quiconque est au courant tant soit peu de la marche de nos délibérations et des responsabilités qui incombent au gouvernement, n'accordera pas un seul instant d'attention à ce faux argument. En fait à l'heure actuelle le gouvernement propose et le Parlement est l'endroit où les élus du peuple ont leur mot à dire; ils ont aussi le droit de recommander des solutions d'ordre économique fondées sur les suggestions même de ceux qui les ont élus.

Nous aurions aimé faire une série de propositions précises pour améliorer ce bill. Les dispositions concernant l'assurance-vie constituent toujours un fouillis inexplicable. La réduction fiscale de \$100 devrait entrer en vigueur en 1977, et non en 1988. Il faudrait inclure dans la loi les dispositions de roulement destinées à aider les agriculteurs et les chefs d'entreprise à céder leur affaire à leurs enfants. Il ne devrait pas non plus y avoir d'impôt sur les subventions pour l'isolation thermique des maisons. Il est absolument insensé d'accorder de telles subventions, puis de les imposer. C'est ce qui se passera partout, sauf dans deux provinces libérales où les règles sont tout à fait différentes. Il n'est pas surprenant que le gouvernement ne reçoive que peu de demandes au titre de ce programme.

Voilà le genre de suggestions légitimes que nous, de ce côté-ci de la Chambre, désirons soumettre au gouvernement, mais il refuse d'écouter quiconque, blâme l'opposition pour tout ce qui va mal et s'oppose à soumettre certaines questions au Parlement à cause du mépris fondamental qu'il manifeste pour cette institution. Il y a maintes propositions que nous, du parti conservateur, entendons exposer. Les députés de notre côté désirent dire à la Chambre précisément ce qu'ils pensent que ce gouvernement...

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je regrette d'informer le député que son temps de parole est expiré.

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je crois que c'est la deuxième fois en deux semaines que je dois intervenir—et je n'aime pas prendre la parole trop souvent—afin de m'opposer à l'imposition de la clôture par le gouvernement. Je n'aurais jamais cru que nous en arriverions là. Je viens d'une assemblée législative où l'on accorde beau-

Attribution de temps—Bill C-11

coup de valeur au fait de pouvoir prendre la parole et d'exprimer son opinion. Au cours des dix années où j'ai siégé à l'Assemblée législative de Terre-Neuve, je crois que la clôture n'a été imposée qu'une seule fois et ce, par le gouvernement libéral du regretté J. R. Smallwood. Et si je dis «regretté», ce n'est pas parce qu'il est décédé. Il voyage dans tout le Canada pour nous sauver. Il fait des discours sur l'unité nationale dans tout le Canada, aux frais du Conseil privé. Quand j'ai dit regretté, je ne voulais pas dire décédé. Mais c'est lui qui une fois a imposé la clôture au cours du débat sur les crédits provisoires; c'est la seule fois au cours des dix années que j'ai passées là-bas que cela s'est produit. Ici, cela s'est produit deux fois ces deux dernières semaines. On se demande ce que le gouvernement peut bien avoir à cacher.

Une voix: Beaucoup.

M. Crosbie: Beaucoup apparemment, monsieur l'Orateur.

Une voix: L'incompétence.

M. Crosbie: L'incompétence, oui, mais on ne peut la dissimuler. Il est passablement difficile de cacher l'incompétence, mais il y en a certainement. Permettez-moi de donner un exemple de difficultés rencontrées par le comité plénier. En comité plénier, tout marche bien si le ministre croit au Parlement, au processus démocratique et s'il accepte de donner des renseignements et de répondre aux questions. Notre comité plénier n'a pas du tout ce genre de ministre.

Par exemple, on a demandé au ministre, à plusieurs reprises, l'autre jour, je pense que c'est vendredi dernier, combien il en coûterait pour modifier l'article 6 du bill, en supprimant la disposition prévoyant que les subventions prévues pour le calorifugeage d'une maison aux termes du programme d'isolation thermique des maisons canadiennes seraient imposables dans huit provinces, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince Édouard exceptées. Si l'on modifiait le bill pour que les subventions ne soient imposables dans aucune province, cette mesure coûterait combien? Le ministre des Finances (M. Chrétien) a donné une réponse extraordinaire, selon lui il en coûterait 560 millions de dollars. Vous pourriez demander, monsieur l'Orateur, ce qu'il y a d'extraordinaire à ce que le ministre perçoive 560 millions de dollars en impôt sur ces subventions, au cours des sept prochaines années. J'espère qu'il m'écoute, car il a beaucoup à apprendre. Cependant il ne semble pas en avoir le désir; il arpente sans arrêt la Chambre comme un tigre en cage. Il attend avec impatience la clôture pour n'avoir plus à répondre aux questions. Il faudrait que des subventions soient consenties à quatre millions de propriétaires de maisons. Le ministre prétend qu'il percevrait 560 millions de dollars au cours des sept prochaines années des personnes qui auraient bénéficié des subventions pour l'isolation thermique de leurs maisons. Le maximum de cette subvention est de \$350 pour Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, le Québec ou la Colombie-Britannique, ou les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. En Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard le maximum est de \$500. Nous n'en parlerons pas pour le moment.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) déclare que l'on dépensera 2.4 milliards de dollars au cours des sept prochaines années. Le gouvernement récupérera à peu près la moitié que ce qu'il dépensera, selon la réponse du ministre. Le programme coûtera donc 1.4 milliard de dollars au gouvernement, en sept ans. Le ministre des